

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 4 septembre 2019 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Isabelle Gauthier, Chef de division par interim - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement  
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Caroline Bourgeois, conseillère associée  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE19 1365**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 4 septembre 2019, en y retirant l'article 30.007.

Adopté à l'unanimité.

**CE19 1366**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 16 septembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE19 1367**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 septembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE19 1368**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 31 juillet 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE19 1369**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 août 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE19 1370**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 août 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE19 1371**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une deuxième option de prolongation des 3 contrats d'exclusivité pour le remorquage et l'entreposage de véhicules de délit, pour le territoire de l'île de Montréal, pour une prolongation jusqu'au 30 novembre 2020, aux soumissionnaires retenus, pour le secteur Ouest : Remorquage Burstall Conrad inc, pour le secteur Nord : Remorquage Météor inc. et pour le secteur Sud : Remorquage Longueuil inc. (CG17 0012);
- 2- d'autoriser une première option de prolongation du contrat d'exclusivité pour le remorquage et l'entreposage des véhicules de délit, pour le territoire de l'île de Montréal, pour une prolongation jusqu'au 30 novembre 2020, pour le secteur Est : Remorquage Météor inc. (CG17 0536);
- 3- d'imputer ces revenus et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1196733001

---

**CE19 1372**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat à Trane Canada ULC pour la fourniture et la livraison d'un refroidisseur d'eau à compresseur centrifuge de 720 tonnes de réfrigération pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 541 762,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17699;
- 2- d'autoriser une dépense de 27 088,11 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1193438016

---

**CE19 1373**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 7 021 324,35 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de la seconde prolongation, pour la fourniture sur demande d'ordinateurs de table, portatifs et robustes, de tablettes électroniques et de moniteurs, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec CPU Design inc. (famille 1), Compugen inc. (famille 2 et 5), Informatique Pro-Contact inc. (famille 3) (CG16 0622), pour une durée de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020, majorant ainsi le montant total des ententes de 34 074 786,73 \$ à 41 096 111,08 \$, taxes incluses;

Famille	Type d'équipement	Adjudicataire	Montant initial de l'entente de 2 ans	1 <sup>ère</sup> option de prolongation d'un an	2 <sup>e</sup> option de prolongation d'un an	Nouveau total
1	Postes de travail Windows	CPU Design inc.	9 027 574,56 \$	4 513 787,28 \$	4 513 787,28 \$	18 055 149,12 \$
2 (A)	Portatif semi-robuste	Compugen inc.	535 314,17 \$	267 657,85 \$	267 657,85 \$	1 070 629,87 \$
2 (B)	Portatif robuste	Compugen inc.	1 666 785,55 \$	833 392,78 \$	833 392,78 \$	3 333 571,11 \$
2 (C)	Tablette semi-robuste	Compugen inc.	787 542,06 \$	393 771,03 \$	non-requis	1 181 313,09 \$
2 (D)	Tablette robuste	Compugen inc.	992 413,90 \$	496 206,95 \$	496 206,95 \$	1 984 827,80 \$
2 (E)	Portatif convertible semi-robuste	Compugen inc.	365 952,50 \$	182 976,25 \$	non-requis	548 928,75 \$
2 (F)	Portatif convertible robuste	Compugen inc.	3 445 147,42 \$	1 722 573,71 \$	non-requis	5 167 721,13 \$
3	Tablettes Android	Informatique Pro-Contact inc.	543 267,20 \$	271 633,60 \$	271 633,60 \$	1 086 534,40 \$
4	Postes de travail Apple	Coop. de l'Université Laval	4 075 234,84 \$	2 037 617,42 \$	refus de prolonger	6 112 852,26 \$
5	Moniteurs	Compugen Inc.	1 277 291,77 \$	638 645,89 \$	638 645,89 \$	2 554 583,55 \$
<b>TOTAL</b>			<b>22 716 523,97 \$</b>	<b>11 358 262,76 \$</b>	<b>7 021 324,35 \$</b>	<b>41 096 111,08 \$</b>

- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1198057006

**CE19 1374**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Bruneau électrique inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réalisation de travaux de marquage, de signalisation écrite et de signalisation lumineuse, sur le boulevard De Maisonneuve Ouest, pour une période de 4 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 317 830,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 447913;

- 2- d'autoriser une dépense de 63 566,12 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;

- 3- d'autoriser une dépense de 63 566,12 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1192968009

---

#### **CE19 1375**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 84 616,85 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux de rénovation de la Bibliothèque Henri-Bourassa, située au 5400 boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement Montréal-Nord, dans le cadre du contrat accordé à Procova inc. (CM18 1496), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 220 450,44 \$ à 1 305 067,29 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1198183006

---

#### **CE19 1376**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Consultants NCP inc. (Construction CNP), plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour des travaux de décontamination des vespasiennes dans le square Phillips, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 666 000,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 439820;
- 2- d'autoriser une dépense de 66 600,67 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 39 960 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1197231053

---

**CE19 1377**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réfection de la dalle du magasin des Carrières et des travaux connexes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 611 667 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15491;
- 2- d'autoriser une dépense de 91 750,05 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 61 166,70 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1191029004

---

**CE19 1378**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Gastier M.P., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réalisation de travaux d'électricité et d'automatisation pour les chambres de régulation et de mesure, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 923 926,10 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10327;
- 2- d'autoriser une dépense de 262 353,55 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1196263001

---

**CE19 1379**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 334 154,92 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels requis pour le projet de construction d'une usine de traitement des eaux souterraines et des hydrocarbures flottants au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC), dans le cadre du contrat accordé à Viau Bastien Gosselin Architectes inc., Blondin Fortin et Associés et Beaudoin Hurens inc. (CM16 1161 et CM17 1236), majorant ainsi le montant total du contrat de 665 826,28 \$ à 999 981,21 \$, taxes incluses;

- 2- d'approuver un projet d'avenant no 2 à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1197251001

---

#### **CE19 1380**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 323 613,88 \$, taxes incluses, comprenant les dépenses admissibles de 158 267,33 \$, taxes incluses, pour la prestation de services professionnels pour la confection des documents d'appel d'offres, le suivi durant la période d'appel d'offres, ainsi que la surveillance pour des travaux visant à sécuriser l'opération de l'ozone à l'usine de production d'eau potable Atwater;
- 2- d'accorder à CIMA+ s.e.n.c. et STGM Architectes s.e.n.c.r.l., équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 323 613,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17671;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1197574001

---

#### **CE19 1381**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 317 687,27 \$, taxes incluses, pour la mise aux normes de l'aréna Raymond-Bourque, dans le cadre du contrat accordé aux firmes TLA architectes inc., WSP inc. et Delisle, Despaux et associés inc. (CM17 1010), majorant ainsi le montant maximal total de la convention de 1 303 439,73 \$ à 1 621 127 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1196676002

---

**CE19 1382**

Il est

RÉSOLU :

de résilier le contrat accordé à la firme Fahey et associés inc. (CE17 1761) pour les services professionnels en architecture de paysage pour l'élaboration d'un avant-projet détaillé pour l'aménagement d'un parc local du site Outremont à la suite de l'appel d'offres public 17-16294.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1196626006

---

**CE19 1383**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 101 620,01 \$ taxes et contingences incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels en fonction du coût réel des travaux de construction pour la mise en oeuvre du projet de restauration de la maçonnerie et divers travaux connexes au Château Dufresne, 2929 rue Jeanne-D'Arc, Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal, Réal Paul Architecte et Groupe WSP Canada inc. (CM15 0310), majorant ainsi le montant total de 298 965,47 \$ à 400 585,48 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1198009003

---

**CE19 1384**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de majorer de 217 701,71 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le budget de contingences du contrat de services professionnels VMP-17-002 accordé à Les Services EXP inc. (CM17 0295) pour compléter la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux d'aménagement de la phase 2 du Quartier des gares, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 177 017,13 \$ à 2 612 420,55 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1197231064

---

**CE19 1385**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'avenant de modification no 1 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, majorant le montant total de l'Entente de 153 140 000 \$ à 154 860 000 \$, soit une augmentation de 1 720 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1197666001

---

**CE19 1386**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 480 000 \$, pour l'année 2019, pour le remboursement à l'Office municipal d'habitation de Montréal des frais supplémentaires encourus pour l'hébergement temporaire et les autres mesures d'urgence reliés principalement à l'Opération 1<sup>er</sup> juillet 2019, dans le cadre des activités du Service de référence pour les personnes sans logis;
- 2 - d'approuver un avenant à l'entente signée le 30 novembre 2016 entre la Ville de Montréal et cet organisme;
- 3 - d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer ledit avenant, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1190498002

---

**CE19 1387**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de l'Université de Montréal le lot 6 115 317 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au nord de l'avenue Van Horne, à l'ouest de l'avenue Querbes, dans l'arrondissement d'Outremont, aux fins de revente à un organisme communautaire pour le développement de 95 logements sociaux et communautaires, d'une superficie de 3 133,3 mètres carrés, pour la somme de 1 270 313 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

- 2 - d'autoriser une dépense totale d'entretien de 63 234,48 \$, net de taxes, requise pour les années 2019, 2020 et 2021;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1176462005

---

#### **CE19 1388**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la réception d'une contribution financière de 4 830 039 \$ provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour répondre aux besoins de l'agglomération de Montréal liés à la légalisation du cannabis, pour les années 2019 et 2020;
- 2 - d'approuver les conditions de versement de ce soutien, conformément à la lettre du MAMH en date du 25 mars 2019;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalant au revenu additionnel correspondant et autoriser le virement de ce montant vers le Service de la diversité et de l'inclusion sociale qui assurera la répartition, le suivi et l'affectation de ce montant aux besoins de l'agglomération liés à la législation du cannabis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1190744002

---

#### **CE19 1389**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 2 096 371 \$, pour la réalisation du projet de logement social « Le relais des jeunes familles – 8575, Pie IX », dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, dans le cadre du programme AccèsLogis Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1198207003

---

**CE19 1390**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 975 000 \$ au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, soit un montant de 375 000 \$ pour compléter le financement de l'année 2019 et un montant de 600 000 \$ pour financer l'année 2020 dans le but de compléter le repositionnement du Centre et de réaliser le plan d'action 2019 et 2020 dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1194970015

**CE19 1391**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 1 432 235 \$, pour 2019-2020, aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la Politique de l'enfant 2019-2020 :

Organisme	Projet	Montant
Alternative naissance	« Accompagnement à la naissance et aux relevailles »	36 857 \$
Centre de développement communautaire autochtone à Montréal	« Programmation enfance autochtone »	80 000 \$
Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	« Projet Lanterne : Faire la lumière sur l'éducation à la sexualité et les relations égalitaires chez les tout-petits »	105 733 \$
Festival international du film pour enfant de Montréal	« Camps de jour - À la découverte du cinéma »	36 000 \$
Fondation de la visite	« La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles XIV »	106 420 \$
Fondation Jasmin Roy	« Développer les compétences relationnelles avec les enfants TDAH à la petite enfance »	90 549 \$
Fusion jeunesse	« Favoriser la découverte, l'apprentissage et l'épanouissement des jeunes Montréalais en leur proposant des projets stimulants et innovants »	134 863 \$
Jeunesse au Soleil	« Programme d'aide à l'enfance »	102 330 \$
Jeunes musiciens du monde	« Comptines et farandoles »	128 000 \$
La Cantine pour tous	« La cantine pour tous dans les écoles »	97 977 \$
La Maison Bleue: Milieu de vie préventif à	« Développement du modèle de la Maison Bleue sur le territoire montréalais »	60 000 \$

<b>l'enfance</b>		
<b>La Tablee des chefs</b>	<b>« Les Brigades culinaires - déploiement montréalais »</b>	<b>59 702 \$</b>
<b>Les Ateliers cinq-épices, des saveurs pour tous</b>	<b>« Ateliers de cuisine-nutrition pour petits cuistots »</b>	<b>30 000 \$</b>
<b>Mères avec pouvoir (MAP) Montréal</b>	<b>Intervention en milieu ouvert »</b>	<b>98 140 \$</b>
<b>MU</b>	<b>« MUtation »</b>	<b>56 600 \$</b>
<b>Oxy-jeunes inc.</b>	<b>« Espace créatif et scène jeunesse 12-17 »</b>	<b>34 000 \$</b>
<b>Répit Providence, maison Hochelaga-Maisonneuve</b>	<b>« Action pour la nutrition des enfants et leurs parents &amp; Les compétences parentales ça s'apprend! »</b>	<b>131 810 \$</b>
<b>Réseau Enfants retour Canada</b>	<b>« AIMER : Affirmation - Image de soi - Mettre ses limites - Égalité - Relations saines »</b>	<b>43 254 \$</b>

- 2- d'approuver les 18 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 1 503 584 \$, pour 2019-2020, aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la Politique de l'enfant 2019-2020 :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
<b>Club des petits déjeuners du Canada</b>	<b>« Nourrir les enfants de Montréal! »</b>	<b>700 000 \$</b>
<b>Institut Pacifique</b>	<b>« Programme Temps Libre »</b>	<b>226 169 \$</b>
<b>Nourri-Source - Montréal</b>	<b>« Le soutien à l'allaitement à Montréal »</b>	<b>173 094 \$</b>
<b>Réseau réussite Montréal</b>	<b>« Camps estivaux et socialisation linguistique »</b>	<b>218 801 \$</b>
<b>Sports Montréal inc.</b>	<b>« Caravane Sports Montréal &amp; Karibou »</b>	<b>185 520 \$</b>

- 2- d'approuver les 5 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1198444003

## **CE19 1392**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à l'Institution Royale pour l'Avancement des Sciences (Université McGill) visant la participation de la Ville de Montréal au nouveau programme de maîtrise en politique publique (MPP) pour la période 2019-2020;

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1198351001

---

### **CE19 1393**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'acte prolongeant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Co-op d'habitation « La Légende » Montréal pour la propriété sise au 545, 565 et 585, rue Darling, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, constituée du lot 3 364 404 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 860,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'autoriser la signature de l'acte de prolongation de l'emphytéose, pourvu que cet acte, soit de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville, substantiellement conforme au projet d'acte et à la condition que la Co-op « La Légende » Montréal ait remis à la Ville la confirmation de son créancier hypothécaire et le cas échéant, de son assureur hypothécaire qu'ils consentent à cet organisme un prêt hypothécaire dont l'amortissement est de 35 ans, tel qu'inscrit au projet d'acte;
- 3 - d'imputer le revenu de la rente conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1186037007

---

### **CE19 1394**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de service de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux pour la construction de 4 saillies dans 3 intersections situées sur le réseau artériel, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1191097014

---

**CE19 1395**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier de la Ville de Montréal à émettre une attestation de non objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ.,c. Q-2) en vue de la construction des ouvrages permanents de gestion des eaux pluviales des structures des voies ferrées entre la station Des Sources et l'avenue Doyon de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue sur les lots 1 163 719, 1 163 727, 1 163 734, 1 163 750, 1 163 766, 1 165 584, 1 524 387, 1 524 732, 1 524 733, 1 524 734, 1 524 735, 1 524 738, 1 525 383, 1 525 385, 1 898 904, 2 296 489, 2 379 563, 2 526 933, 2 528 369, 2 528 371, 2 528 373, 6 114 593, 6 193 531, 6 193 533, 6 193 539, 6 193 541, 6 193 525, 6 192 139, 6 193 521, 6 193 529, 6 193 527, 6 193 523, 3 262 595, 2 528 370, 2 530 555, 2 296 490 tous du cadastre du Québec, dans le cadre du projet du Réseau Express Métropolitain (REM) sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1194656004

---

**CE19 1396**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 2 210,43 \$ relative au déplacement de M Éric Alan Caldwell, membre du comité exécutif, responsable de l'urbanisme, de la mobilité et de l'Office de consultation publique de Montréal afin de prendre part à l'événement Designing Cities Conference à Toronto, en Ontario, du 7 au 10 septembre 2019.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1194310005

---

**CE19 1397**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 4 436,31 \$ relative au déplacement de MM. Alex Norris, conseiller de ville du district de Jeanne-Mance de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, Peter McQueen, conseiller de ville du district de Notre-Dame-de-Grâce de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, et de Mme Christine Gosselin, conseillère de ville du district du Vieux-Rosemont de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, au Conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se déroulera du 10 au 13 septembre 2019 à Waterloo-Kitchener, en Ontario.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

30.004 1197934004

---

**CE19 1398**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la prolongation des mandats de Mmes Peggy Bachman et Johanne Derome à titre de d'administratrices du conseil d'administration provisoire du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) pour une période supplémentaire de 4 mois.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1194970014

---

**CE19 1399**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 692 519,04 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour le projet d'optimisation des espaces administratifs à l'édifice Louis-Charland, situé au 801, rue Brennan;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1195892001

---

**CE19 1400**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le renouvellement du mandat des personnes suivantes à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal :
  - Mme Alice Miquet, pour un second mandat de 3 ans se terminant en octobre 2022 ;
  - Mme Anne Xuan-Lan Nguyen, pour un second mandat de 3 ans se terminant en octobre 2022.
- 2- de nommer les personnes suivantes à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal :
  - Mme Rime Diany, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en octobre 2022, en remplacement de Mme Niamh Leonard ;
  - M. Pentcho Tchomakov, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en octobre 2022, en remplacement de M. Omid Danesh Shahraki.
- 3- de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1197181004

---

**CE19 1401**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de nommer, pour une période de 3 ans, les personnes suivantes à titre de commissaires supplémentaires à l'Office de consultation publique de Montréal :

- Claudia Atomei ;
- Jean Caouette ;
- Danielle Casara ;
- Éric Cardinal ;
- Lorène Cristini ;
- Alain Duhamel ;
- Habib El-Hage ;
- Jacques Internoscia ;
- Stéphanie Jérémie ;
- Marie Leahey ;
- Gaétan Lebeau ;
- Suzann Méthot ;
- Martine Musau ;
- Nadja Raphaël ;
- Michel Séguin ;
- Radouan Torkmani.

2- de fixer leur rémunération à 550 \$ par jour pour les commissaires et à 750 \$ par jour pour le commissaire désigné comme président d'une consultation, sous réserve de l'adoption, le cas échéant, d'un règlement adopté en vertu de l'article 79 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1191079008

---

**CE19 1402**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'institution de procédures en vue de récupérer les sommes payées injustement par la Ville à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics obtenus par les firmes de laboratoires Groupe ABS inc., G&S Consultants s.e.n.c. et Inspec-sol inc. (devenue GHD consultants ltée) et autoriser une dépense additionnelle de 100 000 \$, taxes incluses, en services professionnels des avocats du cabinet IMK mandatés pour la représentation de la Ville devant la Cour supérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1196684001

---

**CE19 1403**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'institution de procédures en vue de récupérer les sommes payées injustement par la Ville à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics obtenus par Simard-Beaudry Inc, Simard-Beaudry Construction Inc., Constructions Louisbourg Ltée, leurs dirigeants et les firmes liées ou contrôlées par les mêmes dirigeants, et autoriser une dépense additionnelle de 200 000 \$, taxes incluses, en services professionnels des avocats du cabinet IMK mandatés pour la représentation de la Ville devant la Cour supérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1196684002

---

**CE19 1404**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 8 300 000 \$ pour des travaux reliés à l'enlèvement des fils et des poteaux et à la conversion du réseau aérien au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1190025005

---

**CE19 1405**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ pour le financement de la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les milieux boisés et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1198144002

---

**CE19 1406**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 23 du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102), l'ordonnance numéro 8 jointe au présent dossier décisionnel, afin de tenir compte de la majoration des coûts maximaux admissibles et de la majoration du pourcentage maximal de subvention additionnelle.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1190637003

---

**CE19 1407**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur une vision de développement économique et urbain pour le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1191079011

---

**CE19 1408**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt de la liste des 19 projets d'arrondissements prioritaires et bénéficiant d'une aide financière de 16,5 M\$ à la suite du premier appel de projets du Programme des installations sportives extérieures.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1194815002

---

**Levée de la séance à 9 h 46**

70.001

---

Les résolutions CE19 1365 à CE19 1408 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville